

Mon courtier énergie groupe s'implante en Belgique et étend son réseau international

- Ouverture d'une filiale à Liège avec une équipe de 5 courtiers déjà en place
- Présence du Groupe désormais dans 3 pays européens : France, Espagne et Belgique

Bordeaux, le 25 septembre 2024 à 08h00 CEST - Mon courtier énergie groupe (code ISIN : FR001400H3A0 - Mnémonique : ALMCE), société de courtage en énergie pour les entreprises, annonce aujourd'hui le lancement de ses activités en Belgique.

Guillaume Rouaud, Directeur Général de Mon courtier énergie groupe, déclare : « *Le marché énergétique belge recèle un fort potentiel du fait de sa maturité liée à sa libéralisation très avancée, initiée dès le début des années 2000. Notre offre s'intègre parfaitement au besoin de ce marché fragmenté, notamment pour répondre à la demande des PME, très nombreuses, qui sont confrontées à une complexité d'offres. Nous avons souhaité les accompagner et adopter une approche de courtage personnalisée, tenant compte des spécificités du pays, tout en développant de manière soutenue le volet transition énergétique et décarbonisation qui représentent un enjeu majeur pour les prochaines années. A l'instar de notre stratégie déployée en France et en Espagne, notre ambition est de transformer la complexité en simplicité, permettant ainsi à nos clients en Belgique de se concentrer sur leur cœur de métier, tout en optimisant leur facture énergétique.* »

Un marché de l'énergie belge propice au métier de courtage

Depuis 2003 pour la Flandre et depuis 2007 pour la Wallonie et Bruxelles-Capitale, la Belgique a ouvert son marché de l'énergie à la concurrence. De nombreux acteurs sont donc présents sur le marché. Par ailleurs, l'organisation du territoire belge rend ce secteur plus complexe par rapport à la France, en termes de parties prenantes (3 régions, 3 régulateurs, 3 langues nationales). Cette structure de marché énergétique belge en fait un secteur marqué par des besoins forts de la part des entreprises locales, notamment des PME qui représentent la grande partie du tissu industriel.

Une expansion progressive avec des premiers contrats B2B déjà en place

Mon courtier énergie groupe a ouvert en septembre 2024 une filiale à Liège, avec une équipe de 5 courtiers seniors qui seront chargés du déploiement de celle-ci. L'objectif du groupe est de créer un nombre d'agences optimisé pour cette région à forte densité de PME, avant d'étendre ses activités sur la région flamande. Une dizaine de recrutements est prévue dans les prochains mois pour disposer d'une présence optimale permettant de répondre à la demande des clients locaux.

Prochaine publication financière

Résultats semestriels 2024 : 18 octobre 2024 (avant ouverture des marchés)

À propos de Mon courtier énergie groupe :

Fondé en 2017 à Bordeaux, Mon courtier énergie groupe est devenu en seulement quelques années un acteur majeur du courtage en énergie et le premier réseau français sur le marché du B2B. La mission du Groupe est d'accompagner les entreprises dans leur gestion globale du budget énergie afin de réduire ou d'optimiser leur facture de gaz et/ou d'électricité. L'offre de services de Mon courtier énergie groupe comprend le courtage et conseil en achat d'énergie, la gestion et l'optimisation des contrats et le conseil en transition énergétique.

Mon courtier énergie groupe s'appuie sur l'expertise d'environ 180 collaborateurs répartis au siège et dans les agences « licenciées » en régions.

Pour plus d'informations : www.moncourtierenergie.com



Contacts

Mon courtier énergie groupe

Guillaume ROUAUD

Directeur Général

investisseurs@moncourtierenergie.com

NewCap

Mathilde Bohin / Dusan Oresansky

Relations investisseurs

mce@newcap.eu

T. : 01 44 71 94 94

NewCap

Nicolas Merigeau

Relations médias

mce@newcap.eu

T. : 01 44 71 94 98

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, et non des données historiques, et ne doit pas être interprété comme une garantie que les faits et données énoncés se produiront. Ces déclarations prospectives sont basées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Mon courtier énergie groupe. Mon courtier énergie groupe opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. L'entreprise n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou la mesure dans laquelle la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait conduire à des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute déclaration prospective. Mon courtier énergie groupe attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et ses flux de trésorerie réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Mon courtier énergie groupe opère peuvent être significativement différents de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans le présent document. En outre, même si la situation financière, les résultats, les flux de trésorerie et l'évolution du secteur dans lequel Mon courtier énergie groupe opère sont conformes aux informations prévisionnelles contenues dans le présent document, ces résultats ou évolutions peuvent ne pas constituer une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Mon courtier énergie groupe. Les lecteurs sont invités à examiner attentivement les facteurs de risque décrits dans le document d'enregistrement approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF"), disponible gratuitement sur le site internet de la Société. En cas de réalisation de tout ou partie de ces facteurs de risque ou autres, Mon courtier énergie groupe ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute décision ou action prise en relation avec les informations et/ou déclarations contenues dans le présent communiqué de presse ou de tout dommage y afférent. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. Mon courtier énergie groupe ne s'engage pas à publier des mises à jour de ces informations ou des hypothèses sur lesquelles elles sont fondées, sauf en cas d'obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de Mon courtier énergie groupe dans un quelconque pays.